

QUESTIONS DIVERSES
AFFAIRE n° 34/6

O B J E T : Construction de 4 classes maternelles à la RIVIERE

Le MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Par délibération du Conseil Municipal en date du 9 et 16 Juillet 1980, vous avez différé l'agrandissement de l'école expérimentale de la RIVIERE.

La construction de ces 4 classes devait permettre de transférer dans cette école les deux classes maternelles situées à l'école Jules REYDELLET B où les conditions de travail pour les petits ne sont pas toujours les meilleures.

Afin de mettre fin à la disparité qui existe entre les élèves de la maternelle de la RIVIERE et ceux de Jules REYDELLET, , le Comité des Parents d'Elèves me demande de soumettre à nouveau à votre examen ce projet d'extension qui permettra alors d'accueillir dans de bonnes conditions tous les élèves du secteur.

D'autre part ce transfert permettra l'utilisation des locaux désaffectés en Foyer de Jeunes.

Je vous demande en conséquence, Mesdames et Messieurs de vous prononcer sur ce projet.

Je mets la question aux voix.

ADOPTE A L'UNANIMITE

UV - St Denis le 16 Septembre 1981
P/le Préfet
Le Secrétaire Général
signé: Roches Culhacq
avec Copie certifiée Conforme
P/le Préfet
Le Chef de Bureau délégué -
Jacques Lacoste